

SÉANCE DU MERCREDI 12 JUIN 2002

Élargissement de l'Union

Piétrasanta (Verts/ALE), rapporteur pour avis de la commission de la pêche. - Madame la Présidente, ce rapport, dans son volet pêche, ne procède pas à une analyse détaillée des avantages globaux des fonds structurels et des montants affectés par actions, par exemple, à la gestion des flottilles, au déclassement, à l'aquaculture, etc.

Le Livre vert pose la question de savoir si l'IFOP a contribué à la durabilité des stocks de poisson ou s'il a entraîné une distorsion dans l'industrie. Toutes les ressources affectées à la restructuration de la flotte ont-elles contribué à créer une flotte aux méthodes de pêche sélective, avec des produits de haute qualité et un taux maximal d'emplois, ou n'ont-elles eu pour effet que de d'accélérer le processus d'industrialisation en éliminant les petits bateaux et en constituant de grands bâtiments, avec toutes les conséquences socio-économiques que cela implique ?

La Commission devra tenter de répondre à cette question au cours de l'actuel débat sur la politique commune de la pêche.